



### Les unités

No	TYPE	SUP. (ha)
1	Aire aménagée plantée	2.622
2	Friche herbacée	1.632
3	Feuillus tolérants à érable rouge	3.786
4	Friche herbacée	2.590
5	Friche herbacée	1.421
6	Friche herbacée	1.501
7	Feuillus tolérants à érable à sucre	3.945
8	Aire aménagée	13.272
9	Mixte de feuillus tolérants et sapin baumier	3.538
10	Friche arbustive	3.837
11	Peupleraie à orme	2.442
12	Peupleraie à orme	0.375
13	Saulaie à saule fragile	0.308
14	Peupleraie à orme	3.991
15	Friche arbustive	0.645
16	Ornaie à peuplier baumier et épinette blanche	0.053
17	Friche arbustive	2.458
18	Aire aménagée	1.957
19	Friche arbustive	4.873
20	Peupleraie faux-tremble à peuplier baumier	1.540
21	Bassin de rétention	0.205
22	Peupleraie faux-tremble à frêne d'Amérique et résineux	0.447
23	Peupleraie baumière à feuillus humides	3.987
24	Frénaie noire à peuplier baumier avec sapin	1.121
25	Aire aménagée	4.110
26	Érablière à sucre à feuillus tolérants avec résineux	0.752
27	Érablière à sucre à feuillus tolérants	0.790
28	Hétraie à érable à sucre	0.777
29	Érablière rouge à frêne d'Amérique et frêne noir	0.394
30	Érablière à sucre et feuillus tolérants	0.443
31	Érablière à sucre à feuillus tolérants et résineux	0.823
32	Frénaie d'Amérique à feuillus tolérants	1.166
33	Étang	0.115
34	Érablière à sucre et frêne d'Amérique	1.334
35	Érablière à sucre frêne d'Amérique	0.293
36	Érablière rouge à bouleau jaune	2.526
37	Friche	0.184
38	Peupleraie baumière à frêne d'Amérique	2.173
39	Saulaie	0.901
40	Peupleraie baumière à bouleau blanc	0.737
41	Plantation de peuplier à grandes dents et de vinaigrier	0.155
42	Aire aménagée	0.188
43	Peupleraie faux-tremble à bouleau blanc	2.373
44	Érablière à sucre à hêtre et bouleau jaune	1.051
45	Étang	0.029
46	Saulaie à peuplier baumier	1.339
47	Peupleraie baumière à feuillus tolérants	0.970
48	Friche arbustive	0.446
49	Peupleraie baumière à saules	0.282
50	Feuillus intolérants à résineux	0.800
51	Friche arbustive	0.949
52	Peupleraie à orme	0.823
53	Érablière à sucre à hêtre	0.484
54	Érablière rouge à peuplier	5.752
55	Aire aménagée	0.871
56	Aire aménagée	1.671
57	Aire aménagée	0.942
58	Friche arborescente	3.930
59	Saulaie à saule fragile	2.138
60	Friche arbustive	1.228
61	Friche herbacée	0.781
62	Peupleraie à orme	0.235
63	Saulaie à saule fragile	0.506
64	Saulaie à saule fragile	1.240
65	Friche arborescente	4.575
66	Saulaie à saule fragile	1.082
Total		114.904

### Les propriétés

	SUP. (ha)
PUBLIQUE - VILLE DE QUÉBEC	105.592
PUBLIQUE - AUTRE	7.008
PRIVÉE	2.304

11 Limite et numéro d'unité  
 Limite d'arrondissement  
 Limite de parc  
 Propriété - Ville de Québec  
 Propriété publique - autre  
 Propriété privée



### Site 2-06

## Secteur du parc de l'Escarpement

Ce secteur d'intérêt, couvrant près de 115 ha, forme un long corridor vert incluant le parc de l'Escarpement et le parc des Brumes. Le secteur est formé d'une mosaïque d'aires boisées et de friches où apparaissent également des aires aménagées et quelques milieux urbanisés. Comme son nom l'indique, le parc de l'Escarpement suit grossièrement le parcours d'un talus séparant deux anciennes terrasses marines constituées de sable et d'argile.

La composition d'une partie importante des groupements végétaux reflète le fort degré de perturbation lié à l'abandon de l'exploitation des terres agricoles. Des friches herbacées et arbustives ainsi que des peuplements de transition, comme les peupleraies, couvrent près de la moitié des superficies. Les forêts établies dans les secteurs de la rivière du Berger sont cependant moins perturbées, plus âgées et plus diversifiées. Les érablières, qui colonisent les pentes à proximité du cours d'eau, renferment notamment un nombre élevé de noyers cendrés, témoignant de la richesse du milieu. Enfin, des portions de forêt, localisées dans les secteurs situés plus à l'est, sont dominées par l'épinette blanche. Ces îlots résineux constituent des attraits, compte tenu de leur rareté au sein du secteur.

Le potentiel naturel du parc de l'Escarpement est mis en valeur par la présence d'un réseau de sentiers pédestres favorisant la conservation et l'observation du milieu naturel, dont une faune relativement abondante et diversifiée. La présence assez inusitée en territoire urbain d'espèces telles que le cerf de Virginie, le lièvre d'Amérique, le vison d'Amérique et le renard roux, constitue une particularité de ce secteur. De plus, les lieux sont fréquentés par près de 140 espèces d'oiseaux, dont une cinquantaine serait présente en période de reproduction.

Le parc de l'Escarpement est relié au futur parc naturel de la Rivière-du-Berger au nord, et au parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles à l'ouest.

Source: Ville de Québec